

LE CHAT DU 9.3



le retour

Bulletin n°1, épisode 9.3

Décembre 2016

Edito : Construisons nos rêves sur les ruines de l'école

Les discussions entre collègues sont empreintes d'inquiétudes ces dernières semaines. L'actualité politique et internationale ne peut que nous préoccuper. L'élection de Trump à la présidence américaine, clown aux manettes d'une puissance dite mondiale. Les guerres au Proche-Orient et en Afrique qui s'enveniment. Les frontières mentales et physiques qui se développent en Europe. Les expulsions et le rejet des migrants de Calais à Stalingrad soigneusement orchestrées par notre gouvernement tandis que les naufrages des boat people en méditerranée transforment la mer en immense cimetière. Et le chômage et la pauvreté qui persistent dans nos cités tandis que la violence et l'impunité policière se pratiquent au grand jour. **Et pendant ce temps là, les discours populistes, le repli identitaire et le racisme se renforcent.**

Déprime ou réalisme ?

Quand les échanges en salle des profs s'orientent sur l'école de manière générale, et dans notre département en particulier, le bilan est catastrophique.

→ Dans le premier degré, même si des efforts ont été fournis en ce qui concerne les remplacements, la situation est loin d'être acceptable. Les effectifs des classes sont trop élevés, rendant les conditions d'enseignement laborieuses et difficiles. Les RASED ne sont presque jamais au complet ou, lorsqu'ils le sont, sont éclatés sur tellement d'écoles qu'aucun suivi réel des élèves n'est possible alors qu'ils en ont cruellement besoin.

→ Au collège, la réforme votée l'an passé se met en place progressivement, avec beaucoup de variété et une constance : le manque de moyens.

→ Pour les lycées professionnels, la dégradation se poursuit de manière dramatique sans que le Rectorat ne réagisse. Les alertes ont pourtant été faites de nombreuses fois, que ce soit au sujet de la généralisation du bac pro en 3 ans, des horaires, des effectifs... Concernant les lycées généraux, l'exclusion définitive de l'éducation prioritaire prouve la méconnaissance et l'ignorance totale du terrain par le ministère.

→ Quant à notre université de Paris 8 – St Denis, les conditions d'études ne détonnent pas.



Bien sûr, le tableau ne serait pas complet si nous oublions la situation de sous effectif des vies scolaires.

→ L'accueil des élèves en situation de handicap est elle aussi de plus en plus catastrophique.

→ Les effectifs en ULIS explosent, les conditions de l'inclusion ne permettent pas la réussite de toutes et tous.

→ Les infirmières et assistantes sociales sont de plus en plus débordées et ne peuvent répondre efficacement aux plus graves urgences.

Enfin, il serait injuste de ne pas pointer du doigt la responsabilité du conseil général du 93. La moitié des CIO doivent fermer, laissant élèves, parents, et enseignants seuls face à cet énorme défi qu'est l'orientation.

Face à l'abandon de l'Education Nationale : Organisons la riposte !

Avec un tel constat, il est naturel que le quotidien devienne de plus en plus difficile, voire franchement préoccupant dans de nombreux établissements. Alors, de manière prévisible, les sirènes réactionnaires entonnent leur chant simpliste : « il faut rétablir l'ordre », « nous devons sélectionner les élèves », « la pédagogie n'est pas une solution »... Puis la responsabilité est pointée en direction des élèves et de leurs familles. A qui la faute ? Souhaitent-ils que nous travaillions contre nos élèves ?

Il en est hors de question.

Que ce soit les équipes pédagogiques, les élèves, les familles... nous sommes tous unis dans cette galère. La division ne profitera à personne. Nous devons réagir, nous organiser, lutter, combattre, pour rétablir le cap. Nous devons agir et favoriser une éducation pour tous, à laquelle chaque personne puisse prendre part.

Suscitons l'action collective.

Notre objectif est clair : une école émancipatrice pour les élèves et les personnels. Une école ouverte sur le monde et égalitaire. Une école qui sera le socle d'une société autogestionnaire, sans classe et débarrassée de toutes les oppressions. Une école qui ferait émerger des esprits critiques, contestataires et revendicatifs. A nous de construire la lutte.

Qu'un plan d'urgence pour le 93 soit la première pierre pour une école libre.

« Pour une école émancipatrice, égalitaire et autogérée »

Sommaire

- Le casier scolaire p.2
- Le sécuritaire ne sera jamais la solution p.2
- Remplacement des profs : qu' ils se mettent au travail p.3
- PPMS p.4





Le sécuritaire ne sera jamais la solution

Depuis la rentrée, de nombreux actes de violence à l'encontre de personnels ou d'élèves ont été signalés en Seine-Saint-Denis comme dans d'autres départements de la région parisienne. Quels que soient les motifs de ces agressions et leurs auteurs-es, elles sont les avatars d'un climat de plus en plus pesant dans nos établissements, à tous les niveaux. Insultes, bousculades, dégradations, les incidents se multiplient.

Comment pourrait-il en être autrement alors que nous travaillons dans le **département le plus pauvre de France** (27,8 % de personnes en-dessous du seuil de pauvreté selon l'INSEE) ?

Comment pourrait-il en être autrement alors que **le seul horizon offert à nombre de nos élèves est le chômage**, comme une personne sur cinq dans le département ?

Comment pourrait-il en être autrement alors qu'à la violence des patrons-nes, privés-ées ou publics-ques, s'ajoute la violence de la police avec son cortège de « bavures » mortelles restées impunies comme le meurtre d'Amine Bentounsi à Noisy-le-Sec en 2012 ?

Comment pourrait-il en être autrement alors que **les discours officiels ne cessent de stigmatiser** une population qui ne serait pas assez « intégrée » ?

Comment la violence ne pourrait-elle pas créer de la violence ?

Dans ce contexte, l'école ne peut pas tout car l'école n'est pas tout. **Mais elle doit prendre sa part de responsabilité et agir.** Pourtant, les moyens alloués sont dramatiquement insuffisants : classes surchargées, personnel de vie scolaire en sous-effectif et peu formé, manque d'assistant-e social-e et de personnel médical, dispositifs inadaptes pour les nombreux-ses élèves en difficulté, non-francophones, en situation de handicap...

Face à cela, la réponse institutionnelle est le mépris : par exemple, quand des collègues exercent leur droit de retrait car seul un assistant d'éducation est présent dans l'établissement, le rectorat leur décompte une journée de grève.

Face à cela, la réponse ne peut pas, ne doit pas être sécuritaire.

Nos élèves subissent déjà la présence de la police, des contrôleurs-euses et des militaires dans leurs quartiers pour ne pas avoir à les subir de nouveau dans leurs établissements scolaires, même lorsqu'elle est estampillée « Éducation Nationale » comme les EMS.

Si nous réclamons plus d'adultes dans nos établissements, conscients-tes que nos élèves ont besoin de présence humaine avant tout, nous voulons plus d'enseignants-tes, d'assistants-tes d'éducation, de CPE, d'infirmiers-ères, d'assistant-e social-e.

Afin de pouvoir exercer dans des conditions satisfaisantes et permettre à nos élèves de se construire :

Nous exigeons la prise en compte de l'urgence et des moyens supplémentaires pour

- Diminuer le nombre d'élèves par classe
- Recruter massivement des assistants-tes d'éducation formés-ées bénéficiant d'une réelle reconnaissance
- Recruter davantage d'assistant-e social-e et d'infirmiers-ères à l'aide d'un plan de recrutement conséquent dans les établissements .

Le casier scolaire

Livret scolaire unique numérique (LSUN)

Avec la mise en place du livret numérique scolaire unique du Cours préparatoire à la 3^e du collège, nous assistons à l'accélération du fichage généralisé.

Big Brother va très bientôt watching you !

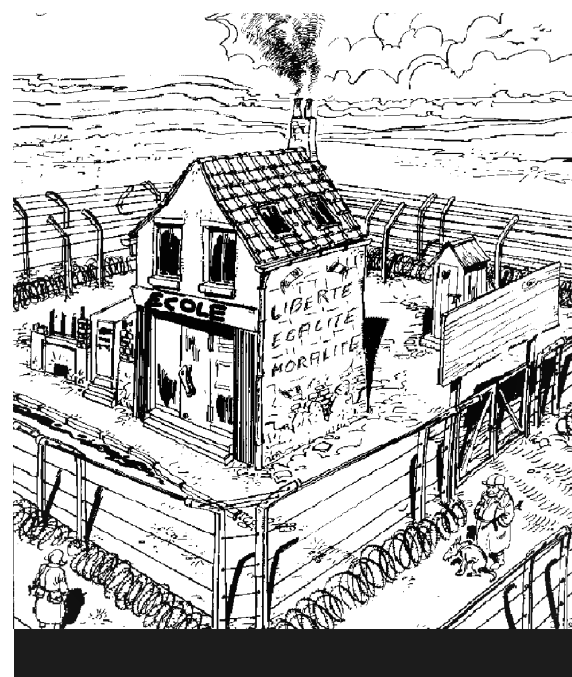
Il s'agit pour les enseignants de renseigner sur internet les compétences acquises par les élèves. Ces compétences seront accompagnées de toutes les attestations possibles, remarques des profs, éléments relatifs à la vie scolaire (absences, retards, comportement, attitudes) et des dossiers éventuels sur les difficultés scolaires ou de santé.

Un vrai régal pour les patrons et le ministère de l'intérieur. En effet, toutes les institutions, notamment policières, auront accès aux données recensées, conformément aux diverses lois votées ces dernières années : loi du 5 mars 2007 sur la « prévention de la délinquance et le « secret professionnel partagé », loi du 7 mars 2016 sur le « droit de communication » réservé aux préfets.

D'un livret personnel papier propriété des enfants et des parents des élèves, l'État s'arroge le droit d'un livret informatique qu'il serait seul en mesure de valider, supprimer, amender.

En plein État d'Urgence indéfiniment renouvelé, encore sous le coup de la répression judiciaire et des violences policières antisyndicales, dans les ZAD, contre les migrant.e.s, les sans papiers ou les quartiers populaires, ce fichage est intolérable.

La CNT exige le retrait de ce livret numérique et encourage les enseignants de ne pas le renseigner.



LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel.

AUTOGESTIONNAIRE

Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes.

DE COMBAT

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

SOLIDAIRE

Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée.

ANTICAPITALISTE

Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devrions les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur de changement. Un projet révolutionnaire.



Remplacement des profs : qu'ils se mettent au travail !

Le 18 octobre dernier, la ministre de l'Education nationale faisait plusieurs annonces pour « améliorer le remplacement des enseignants absents ». Prenant bien soin de rappeler le fait que les enseignant-e-s étaient moins absent-e-s que la moyenne dans la fonction publique, Najat Vallaud-Belkacem a tout de même annoncé une série de mesures surfant sur le fantasme du « prof fainéant ».

En effet, plusieurs des pistes annoncées visent à faire travailler plus les enseignant-e-s déjà en poste, **alors même que ces dernier-e-s connaissent déjà des semaines dépassant les 40 heures de travail.**

Ainsi, **la mesure n°4** cherche à réactiver le décret n°2005-1035 signé de la main du ministre UDF de l'époque, Gilles de Robien. Ce décret, toujours en vigueur même si rarement appliqué, demande aux chef-fe-s d'établissement du second degré de faire assurer les heures des collègues absent-e-s moins de 15 jours en interne. C'est-à-dire de demander aux enseignant-e-s de l'établissement d'assurer ces cours dans une limite de 5 heures hebdomadaires et 60 heures annuelles. Ces heures étant rémunérées en Heure Supplémentaire Effective (HSE).

Outre la surcharge de travail demandée aux enseignant-e-s, nous pouvons imaginer la pression mise sur certains personnels, notamment les contractuel-le-s pour réaliser ces heures. Car, si la « concertation » doit être la priorité, notamment en Conseil d'Administration, le/la chef-fe d'établissement peut décider d'imposer ces heures en désignant lui/elle-même les remplaçant-e-s. Sans compter avec la bivalence potentiellement imposée à des collègues non-formé-e-s pour cela...

La mesure n°7 aurait pour but, quant à elle, de réduire le nombre d'absences prévisibles, notamment les jurys d'examen ou les périodes de formation. Il s'agirait, par exemple, d'organiser la formation continue pendant les vacances scolaires. Bien évidemment, ces formations seraient rémunérées mais à quel prix ? A 37,59 € l'HSE pour un certifié et pour une journée de formation de 6 heures, celle-ci serait donc rémunérée 225,54 € ?

De plus, les vacances scolaires sont l'occasion pour nous de préparer nos cours mais aussi de récupérer après plusieurs semaines de travail dans des conditions souvent difficiles.

Derrière cette logique, nous voyons poindre de nouveau la marotte de l'annualisation du temps de travail, du temps de présence obligatoire dans les établissements et autres poncifs libéraux en vogue en cette période électorale.

Dans le premier degré, **la mesure n°5** prévoit de créer un « *vivier unique de remplaçants par département* », supprimant ainsi les périmètres actuels fondés sur la distance ou la durée du remplacement. Ainsi, les enseignant-e-s pourront être appelé-e-s, quelques minutes avant le début de la journée d'école, à traverser le département pour prendre en charge une classe...

Enfin, « conscient » des motifs de beaucoup d'absences, le ministère souhaite proposer un accompagnement médico-social aux enseignant-e-s régulièrement absent. Bonne idée, a priori. Il est certain que le nombre pléthorique de médecins de prévention dans l'Education nationale suffira à répondre aux attentes, en 2014 il y avait un-e docteur-e pour 15 000 agent-e-s.

Si le ministère veut des solutions pour limiter les absences des enseignant-e-s, nous en avons :

- Amélioration des conditions de travail (effectif par classe...)
- Amélioration de l'accompagnement des enseignant-e-s rencontrant des difficultés médicales, sociales ou en classe par le recrutement nécessaire de médecins, d'assistant-e-s sociaux-les
- Temps de concertation inclus dans le service

Mais pour cela il faut y mettre les moyens !



PPMS : On ne veut pas jouer aux attentats !

Suite aux attentats de Paris en 2015, quelques établissements avaient déjà mis en place le PPMS, en invoquant les risques majeurs du type pollution ou catastrophe naturelle. Après les attentats de Nice, le ton est donné par le ministère: les EPLE devront mettre en place les exercices de mise en sûreté 3 fois dans l'année, notamment avec un exercice de confinement, comme l'avait annoncé le ministre dans son discours de rentrée. Conscient que les attentats ces dernières années ne sont pas à minimiser, nous pouvons néanmoins nous interroger sur leur signification pédagogique.

N'est ce pas là l'arrivée du tout sécuritaire à l'Ecole ? Aujourd'hui l'Ecole doit transmettre et véhiculer cette idéologie sécuritaire anxigène tout en la légitimant. Pour rappel, l'idéologie sécuritaire développée en France par les différents gouvernements et partis, de l'extrême droite au Parti socialiste, n'est autre qu'une survivance économique visant à diaboliser l'autre, construite tout d'abord sur l'anticommunisme par des anciens membres de l'OAS. Si les discours de l'extrême droite ont largement été libérés et vulgarisés ces dernières années, notamment sur les arguments sécuritaires, repris par de nombreux

partis politiques et d'hommes politico-médiatiques, nous ne pouvons que constater aujourd'hui que ces discours impactent désormais aussi l'Ecole. **Face à ces dérives sécuritaires, comment pouvons-nous mobiliser et nous organiser?** Divers collectifs se sont créés, entre autre lors la promulgation de l'Etat d'Urgence, qui aujourd'hui nous est imposé comme une évidence politique, alors qu'il doit rester une mesure exceptionnelle et temporaire.

Après l'Etat d'urgence permanent, l' Ecole est aujourd'hui le théâtre d'enjeux le dépassant. Avec des scénarios catastrophes qui transforment l'école en "camp d'entraînement" l'espace de quelques minutes pour l'exercice mais beaucoup plus longtemps dans la tête des enseignants qui les organisent, les mettent en place et en font le bilan. Ces exercices, lorsqu'ils ne sont pas enrobés de mensonges " on va faire une farce à la directrice" n'engendrent-ils pas de l'angoisse mais surtout n'entretiennent-ils pas le traumatisme pour les élèves et leurs parents ? N'est ce pas là la victoire de l'idéologie sécuritaire et l'introduction de l'esprit militaire à l'école ? Pourquoi l'Etat, tout à fait conscient qu'aucune école n'est en mesure de réagir à ce genre d'attaque, organise ce genre d'exercice? Ne devrait-il pas remettre en cause sa responsabilité dans la production et la vente des armes mais surtout dans sa participation à la mise en place de dictatures ? Vivre-ensemble ou vivre-contre, posons nous dès maintenant cette question.

Nous contacter

N'hésitez pas à venir nous voir, nous envoyer un mail ou un pigeon voyageur.

Adresse :

33, rue des Vignoles

75020 Paris

Métro Buzenval (L.9)
Métro Avron (L.2)

Permanence tous les
lundis de 14h à 19h

Site :

www.cnt-f.org/fte/

Mail :

educ93@cnt-f.org

Radio libertaire

Retrouvez-nous sur
Radio libertaire
89.4

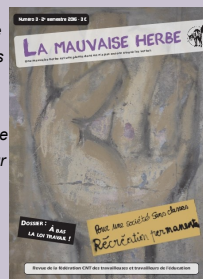
Le deuxième mardi
du mois de
20h30 à 22h30



Mauvaise herbe

La Mauvaise Herbe est la revue de la fédération CNT des travailleuses et travailleurs de l'Éducation. Une Mauvaise Herbe qui repousse toujours, partout, à l'image de la lutte contre un système éducatif basé sur l'autoritarisme des savoirs, la hiérarchisation des savoirs et des rapports sociaux ou la soumission des individus.

Le n°3 est consacré au mouvement
contre la loi Travail et son monde.



CNT FTE

Fédération des Travailleurs de l'Éducation

Syndicat des travailleurs de l'éducation en Seine-Saint-Denis - CNT STE 93
33 rue des Vignoles - 75020 - Paris - Site : <http://www.cnt-f.org/fte>

Bulletin du syndicat CNT des Travailleur.se.s de l'éducation - Seine Saint Denis

